Elena BUCCOLIERO Directrice de la Fondation Emilia Romagna pour les victimes de crimes et Juge honoraire à la Cours des mineurs de Bologne

CURRICULUM

née à Ferrara le 19/11/1970 et domiciliée à Corso I Maggio, 5.

Cours de formation

2011- 2013	Cours de spécialisation universitaire promu par le Centre Hansel and Gretel, groupe Abel et Faculté de science de l'éducation - Auxilium Universitaire Pontifical, sur " La Cura, psychothérapie et traitement des émotions ".
2010	Cours de formation par chef de groupe proposé par le centre d'études "Hansel et Gretel",réalisé par **Claudio Foti**, à la suite des modules sur l'intelligence émotionnelle, les conflits, la sexualité et sur le travail avec des mineurs ou des adultes victimes de violence domestique, directe ou assistée.
2007 -2009	Cours de conseil de trois ans en psychologique selon l'approche centrée sur la personne, à l'école IACP de Rome, siège de Vérone.
2003 - 2004	Cours de formation pour "Consultant Maïeutique en gestion des conflits" au Centre psychopédagogique pour la gestion de la paix et des conflits de Piacenza, dirigé par Daniele Novara.
1997	Est inscrite au mouvement non-violent.
1994	Diplôme en sciences politiques à orientation sociologique à l'Université de Bologne, avec la thèse "Drogues qui lit ! L'imagerie de la drogue dans le récit pour les garçons ", score 110 et la louange.

Expériences professionnelles

Depuis septembre 2014, elle est directrice de la Fondation Emilia Romagna pour les victimes de crimes.

Depuis août 2013, elle est responsable du Bureau des droits de l'enfant du département. Services personnels de la commune
de Ferrara.Parmi les questions abordées : confiance familiale, violence assistée, séparations complexes, formation de tuteurs volontaires pour mineurs, prévention et contraste de violence liée au genre chez les jeunes, l'homophobie, éducation à la légalité, sens sublimation sur
mauvais traitements et abus et informations sur opération de la justice pour mineurs.

De juin 2009 à juillet 2013, elle a travaillé dans la région d'Emilia-Romagna dans le bureau du

médiateur, notamment à la suite de projets de communication et de recherche, de formation, de documentation et d'interventions en faveur de la protection des droits des enfants ou des personnes menacées de discrimination.

À partir de 2008, elle est juge honoraire au tribunal de la jeunesse de Bologne, où elle est en charge des procédures pénales
sur la responsabilité parentale. Elle a participé en tant que conférencière à de nombreux séminaires ou conférences reprenant l'expérience vécue en justice ou la représentant, principalement sur l'écoute de l'enfant, sur l'aide à la violence et sur l'intégration entre les services,
le plaidoyer et la justice juvénile.
Elle est délégué par le tribunal de la jeunesse de Bologne à la table des travaux inter institutionnels sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants coordonnés par la préfecture de Ferrara.

Depuis 2005, elle anime des cours de formation à l'intention des enseignants, des parents et des opérateurs scolaires sur l'intimidation et la dynamique de groupe, en collaboration avec de nombreuses réalités italiennes (Emilia-Romagna, Veneto, Toscana, Trentino-Alto, Adige, Puglia, Marche, Abruzzo ...). . Sur les mêmes sujets, elle a participé à de nombreux séminaires et conférences, en tant qu'intervenante, proposant des expériences pédagogiques étudiées sur le contraste avec la violence à l'école...

Le 16/07/2019

"Anges et Démons, "suspendre ce réalisateur". L'affaire touche la Fondation régionale des victimes d'actes criminels

http://www.reggioreport.it/2019/07/angeli-e-demoni-sospendete-quella-direttrice-laffaire-tocca-la-fondazione-regionale-vittime-di-reati/

16/7/2019 - Le groupe Lega Nord de la région demande la suspension, à titre préventif, d'**Elena Buccoliere**, Directrice de la fondation Emilia-Romagna pour les victimes de crimes.

"**Buccoliero** serait cité dans l'enquête sur "Anges et les Démons", en tant que "personne de confiance de l'un des principaux protagonistes de l'affaire", a déclaré le chef du groupe, Stefano Bargi. Une question à la junte Bonaccini déposée ce matin demande si elle ne juge pas "approprié de la suspendre d'un bureau doté d'une si grande responsabilité et que, indirectement, cela a tant à voir avec les questions délicates posées par l'enquête". Bonaccini, de la part de la junte, "serait certainement un signe de transparence, tout comme il s'agirait ici d'un compte-rendu précis de tous les projets financés par la Fondation contre la violence à l'encontre des enfants au cours des 5 dernières années".

Sur **Buccoliero**, un conflit d'intérêts s'épaissit : le sociologue Ferrarien s'est rendu au centre d'études Hansel et Gretel de **Claudio Foti**, la structure Moncalieri au centre de l'enquête sur la détention illégale dans le Val d'Enza, et un jugement honorifique est rendu le tribunal pour mineurs de Bologne, "le même qui a décidé des tâches des enfants de Bibbiano".

Il convient de souligner que le problème des juges honoraires, qui sont à la fois membres ou collaborateurs d'associations communautaires à but non lucratif qui confient des enfants, est signalé depuis des années au niveau national. En outre, "la Fondation gérée par **Buccoliero** a également fourni des fonds aux enfants victimes de sévices, dont la plupart au cours des deux dernières années

pour des cas signalés dans la province de Reggio Emilia". Juste une coïncidence?

Dans la question, Bargi note que "comme indiqué sur le site institutionnel, la Directrice de la Fondation depuis le 1er septembre 2014 est **Elena Buccoliero**, sociologue qui a suivi plusieurs cours de spécialisation au Hansel et à Gretel, et est Juge honoraire à la Cour. des mineurs de Bologne, la même qui a décidé la garde des enfants de Bibbiano ".

La Directrice «mène l'enquête préliminaire sur les interventions à soutenir financièrement par la Fondation et les soumet à l'approbation du comité des garants, elle finance également et prépare d'autres interventions, gère les relations avec la région Emilia-Romagna et les autres membres, prend des décisions en faveur des victimes d'infractions dans les cas d'urgence ". En outre, à compter du 16 septembre 2011, le président du Conseil a délégué au directeur la part de ses pouvoirs de direction et d'administration "et" examinant ce qui est rapporté sur le site Web de la Fondation de 2016 à 2018 sur seize prêts versés directement à dans la région de Reggio Emilia, toute la région concernée par la violence à l'égard des mineurs a pas moins de dix (10) ».

En outre, «en octobre 2018, au théâtre Metropolis de la municipalité de Bibbiano, une conférence a eu lieu intitulée Le soulèvement: le projet La Cura, réalisé avec la contribution économique de la région d'Émilie-Romagne, à laquelle la plupart des personnes arrêtées et suspectes étaient présentes en tant qu'orateurs. Giammaria Manghi, **sénateur PD Vanna Iori** et Directrice de la Fondation **Elena Buccoliero** ", ainsi que du sous-secrétaire à la présidence de la région Emilia-Romagna,". En outre, le nom de **Buccoliero** "apparaît également comme un contact de **Federica Anghinolfi,** responsable des services sociaux du Val d'Enza (en résidence surveillée) et de Monopoli", qui, selon les enquêteurs, "a tenté de dévier les enquêtes en recourant également à des contacts avec des autorités judiciaires. avec une compétence spécifique ".

10.20 FUNZIONI DELLE ISTITUZIONI NELLA PROTEZIONE DELL'INFANZIA:
LA SCELTA DEL RISPETTO DELLA DIGNITÀ

Servire le persone tenendo in mente la sofferenza e la storia per accompagnarle nel futuro
Federica Anghinolfi *Responsabile Servizio Sociale Integrato Unione Val D'Enza e Asp Sartori*
Nadia Campani *Responsabile Ufficio di piano e Coordinatrice Unione Val D'Enza*
Chiara Tarana *Responsabile Servizi Sociali Territoriale Unione Val D'Enza*

Prendere sul serio le ferite della violenza
Elena Buccoliero *Direttrice Fondazione emiliano romagnola per le vittime dei reati*

Ascoltare e visitare senza ferite
Maria Stella D'Andrea *Medico legale Azienda Usl - IRCCS di Reggio Emilia, docente Università di Parma*

Octobre 2018, conférence Ressusciter du traumatisme au théâtre Metropolis de Bibbiano : extrait du programme

À la lumière des informations recueillies, écrit Bargi, "il semble évident qu'au nom d'une transparence maximale, dans chaque situation garantie pour les citoyens, et pour la délicatesse du sujet traité, il serait important que le conseil régional donne un signal positif en suspendant jusqu'à **Elena Buccoliero** est une nouvelle victime de son rôle, qui a tant à faire, même indirectement, avec le monde sous surveillance ".

LE 26/08/2019

Le cas que vous confiez, Fdi: démissionnez du directeur de la Fondation Victimes de crimes

https://lanuovaferrara.gelocal.it/ferrara/cronaca/2019/08/26/news/il-caso-affidi-fdi-si-dimetta-la-direttrice-della-fondazione-vittime-dei-reati-1.37383626

La demande dans la région, même si la responsable **Elena Buccoliero** n'est pas examinée,

concernant les liens qui se sont dégagés de l'enquête "Anges et démons" avec certains opérateurs impliqués. Sa déposition devant la commission d'enquête de la région d'Emilia-Romagna a également été exhortée

FERRARA. Le groupe régional Fratelli d'Italia demande la démission d'**Elena Buccoliero** de Ferrara en tant que directrice de la Fondation Victimes de Crimes. Avec une note sévère signée par le président du groupe, Michele Facci, la force politique écrit que "à la suite de l'enquête" Anges et démons "menée par le procureur de Reggio Emilia, est apparue sous le nom de **Elena Buccoliero, juge honoraire à la Cour Mineurs de Bologne et directeur de la Fondation Emilia-Romagna pour les victimes de crimes**, dont la région d'Emilia-Romagna est membre fondateur - bien qu'elle ne fasse pas partie des personnes sous enquête, elle a joué un rôle dans de nombreuses relations avec diverses personnes impliquées dans l'enquête, un rôle qui incombe naturellement au pouvoir judiciaire d'examiner jusqu'au bout les aspects juridiquement pertinents, si et comment ils existent

Toutefois, précise-t-il, "au-delà des questions de réparation pénale éventuelle, il est un fait établi que le **Dr Buccoliero** a eu des relations avec l'association" Hansel et Gretel ", à la fois pour avoir suivi une formation et suivre des cours de formation continue au idem (comme en témoigne son curriculum vitae), à la fois pour avoir participé à de nombreuses conférences et réunions avec **Claudio Foti et Nadia Bolognini**, les chefs de "Hansel et Gretel" et des personnalités centrales de l'enquête judiciaire en cours à Reggio Emilia ".

Soulignons également la disposition adoptée ces derniers jours "par M. Mirko Stifano de la Cour de Minori de Bologne, qui a officiellement désigné un autre juge suppléant à la place de M. Buccoliero, et a également confié à un autre juge les procédures précédemment attribuées à cette même **Buccoliero**. enquête préliminaire ".

Le rôle de directrice de la Fondation ", qui implique également l'évaluation des domaines d'intervention social et personnel, suppose en fait un élément nécessaire de transparence et d'impartialité, notamment en ce qui concerne les événements et les personnes dont le travail - sans la présomption d'innocence constitutionnelle" - Elle assume une connotation de plus en plus dramatique, nous invitons donc le **Dr Buccoliero** à démissionner de son poste à la Fondation Emilia-Romagna auprès des "victimes de crimes" et à clarifier sans équivoque, même au sein de la Commission régionale d'enquête nouvellement créée, son lien avec les personnalités de l'enquête "Anges et Démons ", conclut la note.

Le 27/08/2019

Bibbiano, la Cour remplace le juge accusé d'avoir eu des contacts avec les suspects

http://www.ilgiornale.it/news/cronache/bibbiano-tribunale-sostituisce-giudice-accusato-aver-avuto-1744434.html

Michele Facci, dirigeant des Frères d'Italie, demande également la démission de l'ancienne Juge honoraire de la Fondation, victimes de crimes

Les rôles confiés aux personnes impliquées dans l'enquête sur la détention illégale du parquet du procureur de Reggio Emilia commencent à disparaître.

Elena Buccoliero, directrice de la Fondation pour les victimes, d'infractions dans la région d'Emilia-

Romagna, sera suspendue de son rôle de juge honoraire. Ceci est décidé par le tribunal pour mineurs de Bologne. Le nom de **Buccoliero** avait fini sous les feux de la rampe lorsqu'elle avait été accusée d'entretenir des relations avec les responsables de l'association "Hansel et Gretel", qui avait été placé en résidence surveillée pour l'enquête "Anges et démons" sur les faits concernant Bibbiano.

Le 12 août, le tribunal des Monori désigna Massimo Maini en tant que nouveau juge de renvoi et ordonna la fin de toutes les procédures attribuées à **Buccoliero** par le docteur Claudia Martoni.

Un problème qui s'est également retrouvé sur les rives de la région, où la commission d'enquête sur le placement familial créée par le Parti Démocrate il y a quelques semaines est en train de devenir opérationnelle. Michele Facci, dirigeant du Fratelli d'Italia, a demandé de clarifier l'affaire. Il a demandé, comme le rapporte le journal local ReggioSera, la démission de l'ancienne Juge honoraire, ainsi que de la Fondation aux victimes de crimes, et a exprimé la volonté de vouloir appeler **Buccoliero** en commission.

"Suite à l'enquête" Anges et démons ", a déclaré Facci, il est apparu que **Buccoliero**, bien que n'étant pas l'une des enquêtées, avait un rôle à jouer dans la connexion avec les différentes personnes impliquées. "Bien sûr - ajoute le responsable - il appartient au pouvoir judiciaire d'examiner de manière approfondie les aspects juridiquement pertinents, si et comment ils existent, mais au-delà des questions de pertinence pénale éventuelle, c'est un fait établi de quelle manière les relations entre **Buccoliero** et le Association "Hansel et Gretel", pour avoir suivi des cours de formation continue et avoir participé à de nombreuses conférences et réunions avec Claudio Foti et Nadia Bolognini, responsables de "Hansel et Gretel" et personnalités centrales de l'enquête.

Mais la Directrice de la Fondation répond aux accusations, soulignant qu'avec l'affaire Bibbiano, "il n'y a pas de lien". Interrogée par l'agence de presse "Dire", **Elena Buccoliero** a précisé que la réaffectation ne dépendait pas des associations de son nom liées aux événements du scandale Bibbiano, mais que cela s'était produit pour des raisons très différentes et qu'elle n'avait pas l'intention de démissionner de la Fondation régionale, comme elle le ferait à la place demandé par Fratelli d'Italia. Son rôle de Juge honoraire lui avait été confié il y a 12 ans par le Président de la Cour des Monori de Bologne, Antonio Spadaro, afin de résoudre le problème de la pénurie de personnel parmi les Magistrats.

Les contacts continus avec les services sociaux, qui ont abouti à une mise en accusation dans les papiers du procureur, obligatoires en fait dans le travail de référent auprès du magistrat des mineurs, ont fait figurer le nom de **Buccoliero** parmi les interceptions de l'ordre. Mais le référent s'est défendu des accusations et a précisé: "Je ne manœuvre pas les relations. Je n'ai pas commis de crimes, ils ne font pas l'objet d'une enquête, je n'ai rien fait d'étrange ni de choses dont je devrais avoir honte ou pour lesquelles je devrais partir. J'ai un contrat avec la Fondation victimes de crimes et je ne vois pas pourquoi je devrais démissionner. "

Le 2 août dernier, **Buccoliero** a elle-même adressé une demande au Président du Tribunal pour Mineurs, expliquant qu'il s'agirait de la dernière année de son mandat en tant que référente auprès d'un Magistrat d'un tribunal pour mineurs et demandant à Spadaro, en vue de la fin du rôle, "la courtoisie de nommer un autre collègue offrant la disponibilité pour toutes les étapes de livraison".

Les raisons qui ont amené **Buccoliero** à prendre cette décision, selon ce qu'elle a expliqué elle-même, auraient été une rigueur logique, selon la ligne du bon sens. Les tâches d'instructeur qui lui avaient été confiées étaient toutes terminées et, selon l'ancienne personne de contact, il n'aurait pas été normal de commencer de nouveaux traitements en sachant qu'ils ne pourraient être terminés avant la fin du mandat. Par conséquent, la décision de transmettre la demande écrite, qui a été portée à la connaissance des ordonnances médico-légales et des services sociaux d'Emilia-Romagna.